

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de GRESSE en VERCORS
N° 2026-75

Séance du samedi 26 septembre 2026 à 17h

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 septembre 2026, s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents : Rémi Goube, Frédéric Froment, Elisabeth Martin, Olivier Bridelance, Cloé Dimier, Bernadette Vallier, Caroline Sauer, Frédéric Reumaux et Marc Algoud

Représentés : Michel-Pierre Pécoul par Olivier Bridelance

Absente : Julia Grassler

Secrétaire : Frédéric Froment

2026-75 – Demande de délivrance de coupes affouagères parcelle 35

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition de l'Office National des Forêts, concernant les coupes affouagères à asseoir en 2026 dans les forêts bénéficiant du Régime Forestier.

Il informe le Conseil Municipal que les modalités d'attribution des lots et le montant de la redevance affouagère seront décidés ultérieurement, à réception des devis de l'ONF et des entreprises en charge de l'exploitation de ces coupes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder en 2026 au martelage des coupes affouagères désignées ci-après, et précise leur destination :

- Délivrance à la commune des bois feuillus dans la parcelle 35 pour un volume estimatif de 100 m3, dont l'exploitation sera réalisée par une entreprise de travaux forestiers.

Votants 10 Pour 10 Contre 0 Abstention(s) 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous
Gresse-en-Vercors, le 26 septembre 2026,
Monsieur Rémi Goube
Maire